

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-IRSTEA**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 392 du 29 mai 2015**

## **Communiqué du SNTRS-CGT**

### **La Direction du CNRS programme l'effacement de l'organisme**

Lors d'une conférence débat organisée le 13 mai sur les universités de recherche par la Comue Paris Sciences et Lettre, Alain Fuchs le PDG du CNRS a déclaré « *Je ne crois pas que la question d'une stratégie RH commune soit si difficile que ça à aborder, il faut un peu de courage...Il s'agit de se mettre d'accord sur une stratégie de recrutement, puis de qui fait quoi dans le cadre réglementaire existant. Et d'échanger les bonnes pratiques* ». Il a ajouté qu'il était « *de la responsabilité commune des dirigeants de l'ESR d'avancer plus vite* » notamment sur la dimension RH. « *Nous devons aux personnels des établissements, UMR et autres, de sortir du gué où nous sommes pour enclencher de l'irréversibilité, en faisant en sorte que ce qui se passe sur le terrain existe aussi au niveau institutionnel* ».

Ainsi, la Direction du CNRS accepte de transférer comme le demande le ministère pour les universités de la vague A de confier le projet stratégique de site au président de la Comue ou de l'université coordinatrice et de transférer la politique de recrutement et à terme les affectations de ses personnels aux regroupements universitaires. Les demandes de postes des laboratoires à la Direction du CNRS devront être agréées par la Comue qui les fléchera sur les Idex. Cette déclaration n'est que la déclinaison du contrat d'objectifs qui met l'organisme au service des regroupements universitaires créés par la loi Fioraso. Elle est à rapprocher de celle faite par ce même PDG lors de la réunion des nouveaux entrants co-organisée avec le président de la CPU, demandant qu'il soit mis fin à la séparation artificielle entre formation et recherche.

Un CNRS qui abandonne la gestion de ses personnels et de ses recrutements abandonne toute politique scientifique propre et donc toute identité. À terme, quel intérêt auront les personnels de rester salariés d'un organisme qui délègue à d'autres le soin de les gérer ? Quel avenir pour un CNRS auquel les personnels s'identifieront de moins en moins ? Le propos du PDG du CNRS est sans ambiguïté. Ce qui se met en place sur les sites s'insère dans un processus qui se veut irréversible au niveau des institutions (Comue, universités fédérales, organismes), c'est-à-dire l'effacement des organismes de recherche et notamment celui du plus important et stratégique d'entre eux, le CNRS.

Pour le pouvoir politique, il faut en finir avec cet organisme qui permettait à la communauté scientifique d'évaluer ses formations de recherche et d'intervenir dans les orientations scientifiques en toute indépendance. L'ANR et l'AERES ont marginalisé les organismes et leurs instances scientifiques. L'intégration du CNRS dans les Comue vise à mettre fin à son organisation nationale. En morcelant le paysage de la recherche au niveau des sites, le gouvernement vise à mieux assujettir les laboratoires aux entreprises des régions.

Cette politique est synonyme du déclin scientifique de la Nation.

Villejuif, le 29 mai 2015